

BONNE PRATIQUE 36

FRANCE - ESPACE 16 STRASBOURG



RÉGION

Alsace

MUNICIPALITÉ

Strasbourg

TYPE D'ACTION

ESPACE 16 STRASBOURG. Mise en place d'un espace temporaire d'insertion.

NIVEAU DE LA BONNE PRATIQUE

éprouvée



ORGANISME POUVANT ÊTRE CONTACTÉ

Mission Roms de la Ville de Strasbourg,

1 Parc Etoile 67100 Strasbourg, France

Tel: +33 3 88 60 90 90

THÈMES

Intégration, Médiation, Emploi, Logement

MOTS-CLÉS

aires d'accueil, création d'emploi, médiateur pour l'emploi, participation

EN COURS

Oui

E?CHELLE

locale

CONTEXTE

Depuis de longues années, la ville de Strasbourg a connu une présence Roms migrantes sur son territoire. Après des migrants originaires de Roumanie, puis du Kosovo enfin de Hongrie, les années 1990 ont été marquées par une augmentation de ces arrivées principalement de Roumanie.

Ce public nouveau a donné naissance à plusieurs campements avec plus ou moins de personnes mais tous localisés dans des zones urbaines (près autoroutes – voies ferrées).

La caractéristique de tous ces campements : insécurité – absence d'hygiène – insalubrité – précarité – présence d'enfants etc.

Pour mettre fin à ces situations non acceptables tant pour les personnes vivant sur les sites que pour l'environnement, la Ville s'est engagée en 2011 dans une action volontariste visant à :

- accompagner vers l'insertion les familles vivant dans ces campements
- mettre un terme progressivement aux campements par des expulsions avec accompagnement

DESCRIPTION

Par délibération du 27 juin 2011, la ville de Strasbourg a décidé la réalisation d'un **espace temporaire d'insertion** dédié à l'accueil d'une **vingtaine de familles Roms roumaines** afin d'engager une action volontariste d'accompagnement vers l'insertion.

Cet accompagnement est piloté par la Ville avec une équipe d'intervention sociale composée d'acteurs de la direction des Solidarités et de la Santé et de partenaires associatifs mobilisés autour d'un projet social partagé.

L'espace 16 est localisé sur un terrain propriété municipale situé au cœur de la ville (secteur gare) proche des transports en commun, des services et des lieux de vie nécessaires pour engager l'insertion.

Il est composé de 26 caravanes et d'un espace sanitaire comprenant toilettes – douches – machines à laver – salle de réunion.

La réalisation du projet a été financée intégralement par le budget de la Ville. Le coût de l'investissement s'est élevé à 450 000€. Les frais de fonctionnement de l'Espace (eau – électricité - maintenance) et de l'accompagnement social sont pris en charge intégralement par le budget de la Ville. Pour la première année de fonctionnement, ce coût s'est élevé à 200 100. €.

EST-CE QUE LA POLITIQUE RÉPOND À UNE DEMANDE DE L'UE ET/OU SE RÉFÈRE AUX DIRECTIVES DE L'UE ?

Non

MÉTHODE SUIVIE

L'accompagnement social est confié à deux travailleurs sociaux de l'Association Horizon Amitié. Cette équipe assure la gestion quotidienne de l'Espace et accompagne les familles dans l'ensemble de leurs démarches. A l'entrée dans l'Espace, les familles ont signé un contrat précisant les objectifs d'insertion et les règles de fonctionnement de cet espace collectif. Aujourd'hui, 84 personnes (dont 18 enfants) sont présentes sur site, soit 22 familles.

Le projet tient compte de plusieurs aspects concernant l'insertion des familles accueillies dans l'Espace 16.

Tout d'abord, **l'organisation de la vie quotidienne du terrain** se fait à travers un Conseil de vie social (CVS). Un premier travail a été mené pour construire ensemble, avec les familles, les règles de fonctionnement des parties collectives du site et les codes de bonne conduite dans la relation entre familles. Pour formaliser ce travail, un conseil de vie social a été installé. Ce conseil qui comprend tous les adultes du site a pour objet d'effectuer des informations collectives, de travailler sur la gestion des déchets et le bien vivre ensemble et d'assurer le respect du règlement du fonctionnement du site. C'est également dans ce cadre que se gèrent les tensions de vie quotidienne et les rappels aux règlements.

Un travail d'information a été mené sur tous les aspects liés à la **santé**, en termes de dépistage de la tuberculose, actions de sensibilisation concernant la contraception et les maladies sexuellement transmissibles, mais également l'hygiène dentaire et les soins. Des informations ont été distribuées quant au fonctionnement du système français de santé.

Un point important, pour la **scolarisation** des enfants un partenariat efficace a été engagé avec l'éducation nationale. Tous les enfants ont été scolarisés dans les établissements scolaires du quartier. Un suivi scolaire intense a été mis en place avec les enseignants, les parents et les associations du quartier. Le travail avec les familles s'est principalement porté sur l'assiduité en cours, la séparation mère / enfant, le soutien scolaire, la cantine et la participation des enfants aux classes « vertes ».

A partir du mois de mars 2012, toutes les personnes âgées de plus de 16 ans ont été inscrites dans des cours **d'apprentissage du Français**. En complément à l'apprentissage de la langue, ces cours ont constitué un élément fort pour aborder les règles de base de la vie dans la société française et amorcer les préalables à une insertion sociale et professionnelle durable. Plus de 50% des personnes a compris les enjeux de cette démarche et a participé avec assiduité aux cours dispensés.

Les familles sont soutenues pour **l'aide alimentaire** par les associations caritatives dont notamment les « Resto du Cœur ». Cette aide permet d'apporter une alimentation diversifiée complémentaire.

Pour compléter l'intervention sociale, des activités de **loisirs** sont également proposées, par exemple des spectacles, des sorties loisir avec les enfants et des visites de sites et sorties au Parlement Européen ou autres institutions.

MOYENS TECHNIQUES

4

MOYENS HUMAINS

3

MOYENS FINANCIERS

5

PARTICIPATION

La gestion du site et l'accompagnement social des familles ont été confiés à un partenaire associatif (Horizon Amitié). Un comité de pilotage se réunit tous les 15 jours pour suivre cette action. Ce comité, piloté par la Ville, comprend l'association gestionnaire, Médecins du Monde et le service social de la Ville. Des liens ont également été engagés avec les associations caritatives pour la question alimentaire et vestimentaire.

Les membres de la communauté Rom participent activement à la vie du site Espace 16, notamment à travers le Conseil de vie Social. Ce conseil qui comprend tous les adultes du site a pour objet d'effectuer des informations collectives, de travailler sur la gestion des déchets et le bien vivre ensemble et d'assurer le respect du règlement du fonctionnement du site.

PERSPECTIVES ET VIABILITÉ DE L'ACTION SUR LE LONG TERME

La circulaire interministérielle du 26 août 2011 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites ouvre des perspectives nouvelles en matière sanitaire, d'hébergement et d'accueil, et surtout d'insertion professionnelle. Cette perspective permet d'engager une nouvelle dynamique en faveur de l'insertion durable de familles issues de la communauté Rom en élargissant les partenariats aux autorités nationales, au Conseil de l'Europe (par la mise à disposition de la Ville d'un expert à mi-temps) et vers l'Union Européenne par des échanges et la constitution d'un dossier de soutien financier.

Le bilan positif de l'expérience « Espace 16 » amène la Ville à engager dès l'automne 2012 une extension de ce site afin de poursuivre son action volontariste dans l'accompagnement vers l'insertion de familles présentes sur des campements mais également sa volonté de mettre un terme aux campements illicites et insalubres.

Quatre sites ont été prioritairement retenus pour engager cette seconde étape avec comme méthodologie :

- a) procédure d'expulsion engagée avec le principe de ne pas expulser sans solutions les familles présentes sur ces sites
- b) identification d'un terrain d'accueil provisoire – recherche en cours – pour apporter aux personnes concernées une réponse adaptée en terme d'hygiène et de santé.
- c) renforcement des interventions d'hygiène et de salubrité sur les autres sites illicites
- d) extension de l'Espace temporaire d'insertion rue du Rempart avec une capacité d'accueil d'une cinquantaine de places pour les familles les plus proches de l'insertion
- e) engagement d'une action volontariste d'insertion sociale et professionnelle en lien avec les services de l'Etat et du Conseil Général.

QUELLES SONT LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE CETTE ACTION ?

L'engagement politique de la Municipalité

Le partenariat avec les associations, les institutions et l'implication autant que faire ce peut des familles Roms.

Il est à noter la mise à disposition très constructive d'une experte à mis temps par le Conseil de l'Europe.

QUELLES ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

La principale difficulté rencontrée porte sur la recherche de ressources en l'absence d'accès à l'emploi. En effet, la réglementation spécifique restrictive dans l'accès à l'emploi pour les ressortissants roumains empêche aujourd'hui toute démarche positive de recherche d'activités donc de ressources.

D'autres difficultés rencontrées :

- la recherche de foncier adapté sur le banc communal de Strasbourg – un soutien de l'Etat a été sollicité pour cette recherche
- le nombre important et évolutif de personnes issues de la communauté Rom présentes à Strasbourg : plus de 400 personnes aujourd'hui ainsi que le nombre de sites occupés
- le coût des interventions qui à ce jour repose exclusivement sur le budget de la Ville
- besoin de plus de partenariats institutionnels tant au niveau local et national qu'au niveau européen (Conseil de l'Europe – Financement de l'UE).

QUELLES RECOMMANDATIONS FERIEZ-VOUS À DES PORTEURS D'ACTION SIMILAIRE ?

Il y a nécessité à ne pas laisser s'installer des sites illicites qui peuvent vite devenir des bidonvilles.

AUTRE

ONG : HORIZON AMITIÉ

TYPE D'ACTION

ESPACE 16 STRASBOURG. Mise en place d'un espace temporaire d'insertion.

COE Good Practices and Policies
<http://goodpracticeroma.ppa.coe.int/>

Lundi, Avril 29, 2013 - 09:51